

# FAUCHAGE RAISONNÉ DES BORDS DE ROUTES DÉPARTEMENTALES

ASSURER LA SÉCURITÉ DES USAGERS  
EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ



UN ENGAGEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL  
DANS LE CADRE DE SA DÉMARCHÉ  
D'« EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE »

# FAUCHAGE RAISONNÉ

## DES BORDS DE ROUTES DÉPARTEMENTALES

### LES BORDS DE ROUTE, UN ESPACE DE NATURE INSOUÇONNÉ !

Les services d'exploitation de la voirie du Conseil général de Haute-Savoie assurent l'entretien du réseau routier départemental, qui s'étend sur environ 3000 km. Saviez-vous que les accotements, fossés, terre-pleins, îlots, talus, délaissés, aires et points d'arrêt représentent une surface cumulée comparable à la superficie du lac d'Annecy?!

### UN ESPACE REFUGE

Les bords de route sont le support d'habitats naturels diversifiés (landes, pelouses sèches, falaises, prairies humides...) abritant un large cortège de plantes, quelquefois remarquables.

Pour la faune (en particulier les insectes, petits mammifères et reptiles), les bords de route sont tout à la fois des lieux de vie, de reproduction et de nourrissage.

### DES ZONES DE CORRIDOR

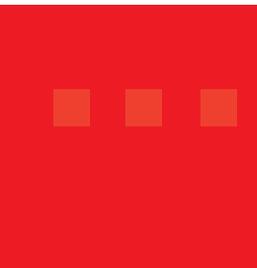
Les bords de route sont aussi de véritables corridors biologiques, reliant les milieux naturels les uns aux autres, facilitant ainsi le déplacement des êtres vivants et favorisant l'accomplissement de leur cycle de vie.

### LES BORDS DE ROUTE, UN ESPACE À ENTREtenir !

Le fauchage des bords de route nécessite des moyens financiers importants (matériel, signalisation et sous-traitance) et constitue l'une des activités principales des agents d'exploitation de la voirie (hors période hivernale).

Les objectifs sont multiples :

- Assurer la sécurité des usagers en dégagant la visibilité dans les courbes, les carrefours et au droit de la signalisation.
- Permettre une bonne lecture des accotements en cas de manœuvre ou de stationnement d'urgence.
- Éviter que l'herbe ne déborde sur la route (risque de glissance).
- Permettre l'accès et la surveillance des ouvrages (murs, ponts, caniveaux, regards).
- Permettre le bon fonctionnement de la collecte et de l'évacuation des eaux pluviales dans les fossés.
- Éviter la prolifération d'espèces végétales indésirables ou invasives.





## LE FAUCHAGE RAISONNÉ OU COMMENT METTRE EN VALEUR LA FAUNE ET LA FLORE DES BORDS DE ROUTE

Conscient du potentiel biologique des bords de route, le Conseil général de la Haute-Savoie a décidé en 2009 d'adapter ses pratiques. L'objectif est de mettre en place un fauchage raisonné, permettant de concilier sécurité des usagers et préservation de la biodiversité locale.

## RETARDER LE FAUCHAGE DES TALUS APRÈS LE 15 AOÛT

La « passe de sécurité », destinée à faucher les accotements et les zones à faible visibilité (virages, carrefours...) a lieu en mai. Elle est suivie de la fauche partielle des accotements et fossés en juin et début juillet.

Le fauchage complet des bords de route (accotements, fossés et talus) est différé **après le 15 août**. Ce délai permet à la plupart des plantes d'achever leur cycle biologique (croissance, floraison, fructification) ce qui favorise le maintien d'un cortège floristique diversifié.

La faune est également préservée, car une intervention tardive limite les impacts sur le cycle biologique des espèces.

# ASSURER LA SÉCURITÉ DES USAGERS EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ

## « QUAND ÉCOLOGIE RIME AVEC ÉCONOMIE » LE FAUCHAGE RAISONNÉ, C'EST AUSSI...

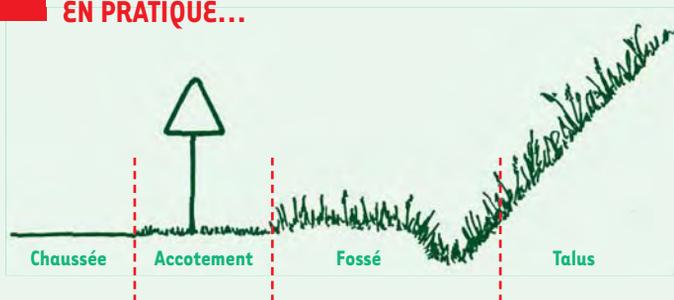
- + Une économie de carburant de 20 %.
- + Une durée de vie des couteaux multipliée par 3.
- + Une baisse importante des bris de pare-brise liés aux projections.

## RELEVER LA HAUTEUR DE COUPE

La hauteur de coupe est relevée à **au moins 9 cm**, 10-11 cm étant l'idéal. Ceci permet de limiter les perturbations induites par le fauchage sur la faune et la flore, tout en limitant l'usure du matériel et la consommation de carburant. De plus, il a été prouvé expérimentalement qu'au terme de 3 à 4 semaines, une herbe coupée à 15 cm n'est pas plus haute que celle coupée à 5 cm.



## LE CALENDRIER DU FAUCHAGE RAISONNÉ EN PRATIQUE...



### FAUCHAGE RAISONNÉ

Coupe > 9 cm

Talus fauchés après le 15 août

#### Mai

Fauchage de sécurité (accotement)

#### Juin - juillet

Fauchage partiel (accotement et fossé)

*Cycle biologique des espèces accompli*

#### Août - septembre

Fauchage total (accotement, fossé, talus)

### FAUCHAGE CLASSIQUE

Coupe à ras

Talus fauchés en juin et juillet

#### Mai

Fauchage de sécurité (accotement)

#### Juin - juillet

Fauchage total (accotement, fossé, talus)

*Cycle biologique des espèces perturbé*

#### Août - septembre

Fauchage partiel (accotement et fossé)

**FAUCHAGE RAISONNÉ = CYCLES BIOLOGIQUES PRÉSERVÉS**

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-SAVOIE

Services Environnement/Voirie

1, rue du 30<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
BP 2444  
74041 ANNECY Cedex  
Tél. : 04 50 33 50 26 (Environnement)  
Tél. : 04 50 33 21 00 (Voirie)  
[www.cg74.fr](http://www.cg74.fr)

FRAPNA HAUTE-SAVOIE

58, avenue de Genève  
74000 ANNECY

Tél. : 04 50 67 37 34

